

RÉUNION SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL

LE LUNDI 27 OCTOBRE 2014 à 18 h 45

N° 2272

PROCÈS-VERBAL de la réunion spéciale, tenue par le conseil municipal de Stoke, au bureau municipal, situé au 403, rue Principale, Stoke, **le lundi 27 octobre 2014** à 18 h 45 et présidée par le maire Monsieur Luc Cayer.

Présences : Siège N° 1 : Sylvain Paquin
 Siège N° 2 : Sylvain Chabot
 Siège N° 3 : Steeves Mathieu
 Siège N° 4 : Lucie Gauthier
 Siège N° 5 : Daniel Dodier
 Siège N° 6 : Mario Carrier

Julie Plamondon, secrétaire-trésorière et directrice générale est également présente.

ORDRE DU JOUR

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3.00 OCTROI DU CONTRAT À LA SUITE DE L'APPEL D'OFFRES 2014-02

4.00 PERIODE DE QUESTIONS

5.00 FERMETURE

PROCÈS-VERBAL

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

**SUR UNE PROPOSITION DE : SYLVAIN PAQUIN
APPUYÉE PAR : SYLVAIN CHABOT**

Rés. #2014-335

IL EST RÉSOLU que cette assemblée soit déclarée ouverte avec constat de quorum et de la régularité de la convocation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ©

ATTENDU QUE chacun des membres a pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance, lequel est lu à haute voix;

Rés. #2014-336

**SUR PROPOSITION DE : LUCIE GAUTHIER
APPUYÉE DE : MARIO CARRIER**

IL EST RÉSOLU que l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.00 OCTROI DU CONTRAT À LA SUITE DE L'APPEL D'OFFRES 2014-02

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres public pour un contrat de pavage sur les chemins Dubé et Carrier, conformément à la Loi;

ATTENDU QUE la plus basse soumission a été déclarée conforme par la firme conseil qui avait élaboré le devis;

ATTENDU QUE Sintra inc. a offert les plus bas prix parmi les soumissions reçues;

Rés. #2013-337

SUR PROPOSITION DE : SYLVAIN PAQUIN
APPUYEE PAR : STEEVES MATHIEU

IL EST RÉSOLU d'accorder le contrat d'infrastructures à la compagnie Sintra inc. au coût de 114 437,76 \$ plus les taxes applicables (pour un total de 131 574,82 \$), pour la réalisation du devis publié sur SÉAO selon l'appel d'offres 2014-02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

5.00 FERMETURE

ATTENDU QUE l'ordre du jour est épuisé et que les sujets à l'ordre du jour ont fait l'objet d'une résolution, le cas échéant;

Rés. #2014-338

SUR PROPOSITION DE : LUCIE GAUTHIER
APPUYEE PAR : STEEVES MATHIEU

IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 18 h 55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ